

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PUBLICATION IMMÉDIATE

LOI 78

Artistes, intellectuel-les, syndicalistes : unis contre l'infâme loi spéciale

(Montréal, le 21 juin 2012)— Aujourd'hui à 10 heures, 49 personnes, parmi quelque 1200 signataires d'une lettre contre l'infâme loi spéciale, prennent la rue pour se rendre au bureau du Premier ministre du Québec et chef du Parti libéral. Elles remettront une lettre vibrante dénonçant haut et fort les affronts aux droits et libertés que constitue la loi 78. Cet événement spécial réunit des artistes, des intellectuel-les et des syndicalistes.

Une action symbolique

Le chiffre de 49 a été choisi parce qu'il s'agit de la limite imposée par la loi pour tenir une manifestation sans déclarer son itinéraire à la police. Il représente aussi l'absurdité de s'en tenir à un compte précis de manifestantes et de manifestants, ce qui est l'une des moindres absurdités de la loi.

Celle-ci laisse à l'arbitraire d'un policier de juger si une personne en a amené une autre à enfreindre la loi en portant un carré rouge ou en faisant lire un extrait de Victor Hugo. De plus, elle transforme les professeurs en agents de répression contre les étudiantes et les étudiants, car elle oblige les syndicats à être responsables du comportement de chacun de ses membres lors d'une manifestation qu'il aurait organisée, ou encore lors de leur prestation de travail sous peine d'amendes proprement destructrices (125 000 \$ dollars par jour). On peut même être coupables par omission stipulent les articles 13 et 14!

Les artistes dénoncent particulièrement l'attaque faite à la liberté d'expression. Les intellectuel-les rejettent avec véhémence les atteintes à la liberté de conscience et l'instrumentalisation des enseignantes et des enseignants contre les étudiantes et les étudiants. Finalement, les syndicalistes s'opposent aux restrictions intolérables à la liberté d'association.

Parmi les personnes qui marchent aujourd'hui, on retrouve Sébastien Ricard, Batlam des Loco Locass, le syndicaliste Atim Léon, le philosophe Christian Nadeau, l'artiste Paule Baillargeon, l'essayiste Jacques Pelletier, l'écrivaine Denise Boucher et l'artiste Yann Perreau.

Au nombre des signataires de la lettre, on compte le chanteur, poète et cinéaste Richard Desjardins, le célèbre sociologue Guy Rocher, le conteur Fred Pellerin, le cinéaste Hugo Latulippe, le metteur en scène Dominic Champagne, le chanteur Richard Séguin, l'actrice Sylvie Moreau, l'humoriste François Parenteau, le communicateur Jacques Languirand, et quantité de professeurs et de syndicalistes.

Toutes et tous vêtus de noir et portant le carré rouge, ils exigent l'abrogation immédiate de

cette loi abusive, liberticide et totalitaire. Le noir symbolise notre démocratie endeuillée et, bien sûr, le carré rouge, la recherche de la justice sociale.

Partis de l'Agora de l'UQAM, lieu de parole, les artistes, les intellectuel-les et les syndicalistes se rendront au bureau du Premier ministre, lieu où cette parole s'éteint à cause d'une loi inique.

-30-

Pour renseignements :

Francis Lagacé
Deuxième vice-président
Conseil central du Montréal métropolitain

Michel Seymour
Professeur
514 236-1362

France Désaulniers
Conseillère aux communications
FNEEQ-CSN
514 219-2947

Les 49 personnes qui marchent aujourd'hui :

Michel Seymour, philosophe
Francis Lagacé, syndicaliste
Caroline Senneville, syndicaliste
Pierre St-Germain, syndicaliste
Gaétan Châteauneuf, syndicaliste
Jacques Pelletier, essayiste
Michel Ducharme, syndicaliste
Christian Nadeau, philosophe
Michèle Nevert, syndicaliste
Atim Léon, syndicaliste
Sébastien Ricard (alias Batlam), artiste
Daniel-Jean Primeau, artiste
Paule Baillargeon, artiste
Alexandre Leduc, syndicaliste
Ghislaine Raymond, syndicaliste retraitée
Francis Dupuis-Déri, professeur
Damien Contandriopoulos, professeur
Mélanie Demers, artiste

Danielle Casara, syndicaliste
Louise Vandelac, professeure
Jean Murdock, syndicaliste
Sylvain Marois, syndicaliste
Pierre Lebuis, professeur
Dominique Garand, professeur
Phaedra Royle, professeure
Fernand Turcotte, médecin
Alain G. Gagnon, professeur
Anne Éloise Cliche, écrivaine
Jacques Cardinal, professeur
Alain Lalonde, compositeur
Luc Leclerc, syndicaliste
Nicolas Dickner, écrivain
André Hamel, compositeur
Louis Gill, professeur
Caroline Quesnel, syndicaliste
Frédérique Gardye, chargée de cours
Jean-Marc Piote, philosophe, politologue
Frédérique Bernier, professeure
Sonia Gauthier, professeure
Denise Boucher, écrivaine
André Roy, écrivain
Yves Langelier, professeur retraité
Jean-Sébastien Fallu, professeur
Astrid Brousselle, professeure
Michel Lacroix, professeur
Cécile Sabourin, économiste
Silvestra Mariniello, professeure
Diane Lamoureux, professeure
Yann Perreau, artiste

Les 10 personnes à l'origine du projet:

Michel Seymour, philosophe
Christian Nadeau, philosophe
Hugo Latulippe, cinéaste
Dominic Champagne, metteur en scène
Éric Pineault, chercheur
Marie Blais, syndicaliste
Francis Lagacé, syndicaliste
Jean-François Caron, écrivain
Marie Christine Bernard, écrivaine
Alain Deneault, chercheur